

## 8ÈME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AFRICAIN (NOYAU) POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

• 16 – 17 FEVRIER 2016 • ADDIS- ABEBA (ÉTHIOPIE) •

### Note Conceptuelle

#### CONTEXTE

L'année 2015 offre une occasion unique pour la communauté internationale. Cette année, une série d'accords internationaux sont en cours d'adoption et de discussion afin de décider sur l'agenda mondial du développement post-2015. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 a été le premier de la série de ces accords, adoptée lors de la 3<sup>e</sup> Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophes, mars 2015, Sendai, Japon.

Le Cadre de Sendai est à la base d'un nouveau paradigme dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe. Les leçons tirées pendant 10 ans de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo ont reconnu que les risques ne sont pas extrinsèque au développement, mais sont également entraînés et occasionnés par les processus de développement. Par conséquent, le développement durable exige la planification tenant compte des risques, le budget et la mise en œuvre. Le cadre de Sendai vise à atteindre cet objectif en empêchant de nouveaux risques et en réduisant les risques existants de catastrophe à travers la mise en œuvre de mesures qui empêchent et réduisent l'exposition aux risques et la vulnérabilité aux catastrophes, renforcent l'état de préparation pour l'intervention et le rétablissement, renforçant ainsi la résilience.

Les processus post-2015 ont fait preuve de leadership africain. L'Afrique a été la première région à l'échelle mondiale à adopter une position continentale sur le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe (à la 3<sup>e</sup> réunion de haut niveau sur la réduction des risques de catastrophe, en mai 2014, à Abuja, au Nigeria), et aussi la première région de convoquer une réunion pour discuter de la façon de mettre en œuvre le

Cadre de Sendai en Afrique (lors de 4<sup>e</sup> Segment de haut niveau, Juillet 2015, Yaoundé, Cameroun). La Déclaration de Yaoundé fournit une orientation stratégique pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique.

#### GROUPE DE TRAVAIL AFRICAIN

La proposition pour la tenue d'une réunion du « Groupe de travail africain sur la prévention des risques de catastrophe » a été pour la première fois évoquée en novembre 2003 lors de la 8<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail interinstitutionnel des Nations Unies sur la RRC, tenue à Genève, Novembre 2003.

Puis en décembre 2005, la « Première Conférence ministérielle africaine sur la réduction des risques de catastrophe », tenue à Addis – Abeba, a appelé à la création d'un Groupe de travail africain sur la RRC. Par la suite, en avril 2010 à Nairobi, la « Deuxième Conférence ministérielle africaine sur la réduction des risques de catastrophe », dans sa deuxième Recommandation, a « invité la Commission de l'Union africaine à reconstituer le Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophe pour fournir coordination et appui technique aux États membres pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe et de son Programme d'action.

Le Groupe de travail africain sur la Prévention des risques de catastrophes (PRC) a pour objet de fournir appui technique à la CUA, aux communautés économiques régionales (CER), aux États membres et aux partenaires pour la coordination et mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la PRC et de son Programme d'action, cela en concordance avec le Cadre d'action de Hyogo (CAH). Le Groupe de travail africain se réunit tous les deux ans, période pendant laquelle Le « Groupe noyau » et Le «



Groupe élargi » se réunissent alternativement. Sept de ces réunions du Groupe de travail africain ont été organisées jusqu'à présent.

## **OBJECTIFS DE LA 8EME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AFRICAIN**

La 7ème réunion du Groupe de travail africain (21-22 juillet 2015, Yaoundé, Cameroun) a proposé une série de recommandations pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique. Ces recommandations, structurées autour des quatre actions<sup>1</sup> prioritaires du Cadre de Sendai, ont été approuvées par les ministres et leurs représentants désignés lors de 4e Segment de haut niveau sur la réduction des risques de catastrophes (23 Juillet 2015, tenues immédiatement après la 7e réunion du Groupe de travail africain) à Yaoundé, au Cameroun.

La Déclaration de Yaoundé, tout en approuvant ces recommandations, a également adopté deux principaux points d'action :

- Aligner le Programme d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes avec le Cadre de Sendai
- Mettre en place un mécanisme de suivi au niveau le plus élevé possible au sein de l'Union africaine et, dans la période intérimaire, établir un sous-comité sur la réduction des risques de catastrophe au sein de l'Union africaine, un Comité technique spécialisé sur l'Agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement.

La 8e réunion du Groupe de travail africain est prévue pour le 16-17 février 2016, Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie. La réunion se concentrera sur la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé, en particulier les deux points d'action clés comme indiqué ci-dessus.

Les principaux objectifs de la 8ème réunion du Groupe de travail africain sont:

1. Fondé sur les recommandations de la 7ème réunion du Groupe de travail africain, approuver une approche structurée pour l'alignement du Programme d'action africain avec le Cadre de Sendai.
2. accord sur les termes de référence pour l'élaboration du Programme d'action révisé.
3. Mettre à jour les membres du Groupe de travail africain sur les progrès du programme UE-ACP «renforcement de la résilience aux Aléas Naturels en Afrique sub-saharienne »
4. Accord sur les mesures de suivi, y compris:
  - a. Présentation de la Déclaration de Yaoundé et d'autres résultats clés de la RRC au Sommet de l'Union africaine
  - b. Pays hôte et lieu pour la 9e réunion du Groupe de travail africain (Elargi)
  - c. Pays hôte et lieu pour la 6e plate-forme régionale Africaine

## **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

La 8e réunion du Groupe de travail africain est accueillie par la Commission de l'Union africaine (lieu à confirmer). Le vice-président de la réunion est Le Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

La Commission de l'Union africaine fournira d'autres informations logistiques et les modalités de voyage pour les délégués sponsorisés de principaux membres du Groupe de travail africain (Noyau). L'UNISDR, en tant que secrétariat, fournira un appui en matière de documentation et d'autres informations en liaison avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'IGAD.

Pour plus d'informations, merci de contacter la Commission de l'Union africaine (CUA) (M. Almami Dampha<Damphaa@africa-union.org>) ou UNISDR (M. Mathewos Hunde Tulu <mathewos.tulu@unisdr.unon.org>, en mettant en copie hundemathewos@gmail.com).

<sup>1</sup> (1) Comprendre les risques de catastrophe; (2) Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer ;(3) Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience ; (4) Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour «reconstruire en mieux» durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction